

Escalagde 2020 – Grade 5B et 4

Du jeudi 21 mai au samedi 23 mai 2020

Organisée par

la **SORAC** (Société des Régates d'Agde et du Cap -France)
et le
CN l'Escala (Club Nautique de l'Escala - Espagne)

Course en 2 parties

- 1^{re} partie : parcours côtier entre le Cap d'Agde et l'Escala.
- 2^{ème} partie : parcours côtier ou parcours construit en Mar d'Empuries

1. RÈGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV),
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers jointes en annexe
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2, du coucher au lever du soleil, heures officielles.
- 1.5 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITÉ

En application de la Régulation 20 de Word Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 3.1 La régate est ouverte à tous les bateaux des groupes D (anciennes classes D E F G)-R2-R3 du système Osiris 2018 et tous les bateaux de croisières sans certificat qui seront classés en Clib.
- 3.2 **Début des inscriptions le 1er mars 2020.**
 - Téléchargement des formulaires depuis notre site soracagde.com à retourner au secrétariat de la SORAC : secretariatsorac@orange.fr.
- 3.3 Les équipages devront être composés de deux personnes majeures au minimum.
- 3.4 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant la mention **COMPETITION** ou, comme pour les non licenciés, présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition. Des licences temporaires de 4 jours pourront être établies.
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le Contrat de Jauge Osiris Habitable.
- 3.5 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence délivrée par la RFEV (Real Federación Española de Vela) ou un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre du World Sailing.
 - le certificat de jauge ou de conformité
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 millions d'Euros
 - un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français, en Espagnol ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. **DROITS A PAYER**

Inscription avant le 6 mai

- 1 bateau avec 1 skipper et 1 équipier : préinscription 100 €. Cette pré-inscription donne la possibilité de compléter son équipage jusqu'au 13 mai sans surcout.
- Équipiers supplémentaires 50 € par équipier.
- Non licenciés FFV : 80 €.
- Accompagnant pour le repas du samedi soir: 25 € par personne.

Inscription après le 6 mai jusqu'à la clôture des inscriptions le 13 mai:

- 1 bateau avec 1 skipper et 1 équipier : 130€
- Équipiers supplémentaires 65€
- Non licenciés FFV : 95 €.
- Accompagnant pour le repas du samedi soir: 35 € par personne.

Participation à la fourniture obligatoire de la balise de géolocalisation : 30 €.

Ces droits d'inscriptions donnent droit à la dotation des équipiers et à toutes les festivités.

5. **PROGRAMME**

Mercredi 13 mai à 23 h 00

Clôture des inscriptions auprès de chacun des deux clubs organisateurs SORAC France, et C.N. l'Escala Catalogne. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Places limitées à 70 bateaux. Au-delà, une liste d'attente sera ouverte.

Du vendredi 16 mai au mercredi 20 mai

Accueil des bateaux catalans et français non SORAC au Cap d'Agde, *prévenir **Julio CALAFELL** par Tél. +33 6 62 86 43 18 ou par e-mail calafell.julio@neuf.fr du jour et heures estimés d'arrivée.* À l'arrivée, se signaler à la Capitainerie du Cap d'Agde par VHF canal 9 en donnant le nom du bateau, le nom du club d'appartenance et participant à l'Escalagde.

Mercredi 20 mai

13 h 00 à 18 h 00 : jauge, contrôles et confirmation des inscriptions.

Remise et installation de la balise de géolocalisation. Prévoir un chèque de caution de 300 €

18 h 30 : Briefing et prévisions météo

19 h 30 : apéritif des équipages.

Jeudi 21 mai

- 06 h : café croissants et émargement obligatoire des feuilles de présence.

- 06 h 45 : Mise à disposition du comité de course sur l'eau.

- 07 h 00 : Signal d'avertissement. ~~Un premier départ pour la classe CLIB puis 30mn plus tard pour la classe Osiris.~~

- dans la nuit du jeudi 21 au vendredi 22 mai : arrivée des bateaux à L'Escala.

Important : après le départ, *contact **Julio CALAFELL** : Tél. +33 6 62 86 43 18*

Vendredi 22 mai

Dans la journée, arrivée des derniers bateaux à L'Escala.

Émargement des bateaux arrivés et **RESTITUTION DES BALISES** (et du chèque de caution)

Vers 18 h 30 : Résultats partiels 1^{er} partie : côtier Le Cap D'Agde/L'Escala

19 h : Apéritif.

Samedi 23 mai

- 09 h 30 à 11 h 30 : émargement et confirmation des inscriptions, pour la course du samedi après-midi au Club Nautique de L'Escala

- 12 h 00 : briefing (lieu à préciser par le CN l'Escala)

- 13 h 00 : mise à disposition du comité de course (CN l'Escala) pour le ou les parcours en Baie de Roses.

- 19 h 30 : Proclamation des résultats complets de la régate Escalagde, remise des trophées, apéritif.

- 20 h 30 : Réception des équipages **SUPER REPAS - DJ - bar à cocktails.**

Dimanche 24 mai :

- Retour libre des bateaux français vers leurs ports.

- Un bus sera disponible **sur réservation** pour ramener les équipages au Cap d'Agde. Prix de la place 25 euros dans la limite des places disponibles.

-

6. **INSTRUCTIONS DE COURSE**

Pour le parcours côtier Le Cap d'Agde / l'Escala, les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées à l'issue de la confirmation des inscriptions, Pour le parcours en Mar d'Empuries, elles seront disponibles le samedi 23 mai, sur le tableau d'affichage du CN l'Escala.

7. **LES PARCOURS**

7.1 Les parcours seront de type :

- côtier entre le Cap d'Agde et l'Escala
- côtier, triangle ou banane en Mar d'Empuries (défini par le C.N. l'Escala).

7.2 L'emplacement de la zone de course Le Cap d'Agde/l'Escala est décrit en annexe ZONE DE COURSE. Celui en Mar d'Empuries sera défini par le CN l'Escala.

7.3 En cas de très mauvaise météo, un parcours de substitution pourra être mis en place.

8. **CLASSEMENT**

Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur distance avec application du CVL.

9. **PLACE AU PORT**

Emplacement possible au port du Cap d'Agde à partir du 17 mai 2020. Se signaler à la Capitainerie comme concurrent à l'Escalagde. À l'Escala, les bateaux devront s'amarrer aux postes définis par le C.N. l'Escala.

Le port de l'Escala offre aux bateaux ayant participé aux 2 courses de l'EscalAgde la possibilité de rester gratuitement jusqu'au mercredi 27 mai. Sauf avaries, les bateaux devront être amarés au port de l'Escala à partir du 22 mai au soir.

10. **LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU**

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

11. **COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. **PRIX**

Des prix seront distribués comme suit :

- **Le trophée Escalagde 2020** au vainqueur toutes classes
- **Classe Osiris = trophées par groupe ou regroupement de groupes :**
- **Classe promotion-CLIB = Trophées pour les 3 premiers**

La liste complète des prix sera indiquée dans les instructions de courses

13. **DÉCISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires :

- Henri ROQUES, par Tél. +33 (0)6 15 914 254 ou e-mail secretariatsorac@orange.fr ou par courrier : SORAC, Centre Nautique du Cap d'Agde, Avenue du passeur Challies, 34300 Le Cap d'Agde
- Après le départ pendant la course : **Julio Calafell au +33 (0)6 62 86 43 18**
- Pour les bateaux catalans – Club Nàutic l'Escala: +34 972 00 016 – www.nauticescala.com – esport@nauticescala.com
-

Responsable SORAC de la course : Henri ROQUES +33 (0)6 15 914 254